# 

* Date : 09-01-2004
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2004760251
* Auteur :

Suite à la requête déposée le 12 décembre 2003, par ordonnance du juge de paix du premier canton de Mons, rendue le 26 décembre 2003, M. Van Droogenbroeck, Douglas, né le 26 janvier 1971 à Binche, célibataire, domicilié rue de la Grande Triperie 21/19, à 7000 Mons, résidant hôpital « Le Chêne aux Haies », chemin du Chêne-aux-Haies 24, à 7000 Mons, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Me Van Kerckhoven, Luc, avocat, domicilié rue des Marcottes 30, à 7000 Mons.
Pour extrait conforme : le greffier adjoint, (signé) Henry, Véronique.